

## FMI : Perspectives de l'économie mondiale – octobre 2014

Dans ses « Perspectives de l'économie mondiale » publiées le 7 octobre 2014, le FMI prévoit un tassement de la croissance mondiale, qui se situerait à 3,3 % en 2014, comme en 2013. Elle devrait atteindre 3,8 % en 2015. Par rapport à la dernière édition, la dégradation des prévisions de croissance du FMI se fonde sur le fléchissement de l'activité dans les pays les plus avancés au premier semestre 2014, ainsi que sur un moindre optimisme pour certains pays émergents. Pour Olivier Blanchard, chef économiste du FMI, deux facteurs pèsent sur l'économie mondiale : « Dans les pays avancés, les séquelles de l'expansion d'avant la crise et la récession qui s'ensuivit, notamment le niveau élevé de l'endettement et du chômage, font encore sentir leurs effets sur la reprise, et la faiblesse de la croissance potentielle à terme est un sujet de préoccupation ». La croissance dans les pays les plus avancés devrait toutefois s'élever de 1,8 % en 2014 à 2,3 % en 2015. Les États Unis, qui bénéficieraient d'une embellie du marché de l'emploi et d'une amélioration du bilan des ménages, voient leurs perspectives de croissance passer de 2,2 % pour 2014 à 3,1 % pour 2015. En zone euro, le FMI prévoit une croissance de 0,8 % en 2014 et de 1,3 % en 2015, chiffres revus à la baisse par rapport aux précédentes projections. Pour la France, le FMI prévoit une croissance de 0,4 % en 2014 (au lieu de 0,8 % dans ses précédentes prévisions) et de 1 % en 2015 (au lieu de 1,5% dans ses précédentes prévisions). Les prévisions pour l'Allemagne sont quant à elles de 1,4 % en 2014 et de 1,5 % en 2015 (au lieu de respectivement 1,9 % et de 1,7 % dans les précédentes prévisions). Selon le FMI, d'importants risques de dégradation subsistent encore avec par exemple le risque géopolitique notamment en Ukraine ou au Moyen-Orient, ou bien avec la persistance d'une inflation basse dans la zone euro qui pourrait faire courir un risque « pour l'activité et la viabilité de la dette dans certains pays ».

Le rapport complet (en anglais) : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2014/02/pdf/text.pdf>

L'avant propos, le résumé analytique, et les chapitres 1 et 2 : <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2014/02/pdf/textf.pdf>

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 2 octobre 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Dans le sillage des décisions prises le 4 septembre 2014, nous avons également défini les principales modalités opérationnelles du programme d'achat de titres adossés à des actifs (asset - backed securities purchase programme - ABSPP) ainsi que du nouveau programme d'achat d'obligations sécurisées (covered bond purchase programme - CBPP3) (...). Les nouvelles mesures apporteront un soutien à des compartiments spécifiques du marché qui jouent un rôle essentiel dans le financement de l'économie. Elles amélioreront encore le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire, faciliteront l'offre de crédit à l'économie au sens large et auront des retombées positives sur d'autres marchés. (...) Conjuguée avec l'orientation déjà accommodante de la politique monétaire, la mise en œuvre résolue des nouvelles mesures étayera solidement l'ancrage des anticipations d'inflation à moyen et à long terme, à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. À mesure qu'elles se transmettront à l'économie, toutes nos mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux plus proches de notre objectif. S'il devenait nécessaire d'accentuer la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. »

#### 2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en août 2014, stable comparé à juillet 2014, mais en baisse par rapport au taux de 12,0 % d'août 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,1 % en août 2014, niveau le plus bas enregistré depuis février 2012. Le taux d'août 2014 est en baisse par rapport au taux de 10,2 % de juillet 2014 et à celui de 10,8 % d'août 2013. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Eurostat estime qu'en août 2014, 24,642 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,326 millions dans la zone euro. Par rapport à juillet 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 134 000 dans l'UE28 et de 137 000 dans la zone euro. Comparé à août 2013, le chômage a baissé de 1,745 million de personnes dans l'UE28 et de 834 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,7 %) ainsi qu'en Allemagne (4,9 %), et les plus élevés en Grèce (27,0 % en juin 2014) et en Espagne (24,4 %).

### Actualités législatives

#### Publications au Journal Officiel

Arrêté du 30 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 1er mars 2012 relatif au registre unique prévu à l'article L. 512-1 du code des assurances et à l'article L. 546-1 du code monétaire et financier :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029524985&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

Arrêté du 30 septembre 2014 relatif à la capacité professionnelle des intermédiaires en financement participatif :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029525001&dateTexte=&oldAction=dernierJO&categorieLien=id>

# ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

---

## Publication de la Note expresse sur le tourisme



La note expresse sur le tourisme à Saint-Pierre-et-Miquelon est parue en septembre.

L'analyse de l'IEDOM considère le secteur touristique comme un axe porteur de la nécessaire diversification économique de l'Archipel, même si de nombreux freins doivent encore être levés.

Retrouvez la note ainsi que l'intégralité des publications de l'IEDOM sur le site :

<http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/>

Vous pouvez également vous abonner aux publications dans la rubrique : Abonnement aux publications (<http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/abonnement-aux-publications-188/>)

## Indicateurs de vulnérabilité des ménages

En aout 2014, le Ficher central des chèques (FCC) de la Banque de France n'a pas enregistré d'incident de paiement sur chèques et compte un retrait de carte bancaire. Par ailleurs, l'archipel comptait 11 personnes physiques en situation d'interdiction bancaire.

## Surendettement

Depuis sa dernière tenue en décembre 2013, la commission de surendettement de Saint-Pierre n'a pas traité de nouveau dossier.

# BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

---

## Le MEDEF Saint-Pierre-et-Miquelon tire la sonnette d'alarme

En juillet, le MEDEF de Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi que certaines fédérations professionnelles ont manifesté leurs inquiétudes sur l'avenir économique de l'Archipel.

## Grève des ouvriers du BTP

Les ouvriers du bâtiment et des travaux publics (BTP) se sont mis en grève au cours du mois de juillet pour demander une revalorisation de leur salaire.

## Début des travaux de la déchèterie

La ville de Saint-Pierre a lancé début juillet les travaux de construction de la déchèterie, élément structurant de la politique de gestion des déchets. Elle est appelée à devenir le point d'entrée d'un pôle organisé pour la collecte, la valorisation et le recyclage des déchets.

Le nouveau système de gestion intégrera la filière de valorisation du verre mise en place récemment par la mairie, le compostage des déchets verts, mais aussi les nouvelles filières de recyclage actuellement préparées par les élus et les services municipaux en collaboration avec différents éco-organismes.

## Banque : la migration SEPA est achevée

La migration française vers les moyens de paiement SEPA est achevée. Le passage à SEPA offre de nouvelles opportunités pour l'ensemble des utilisateurs de services de paiement qui ont dorénavant la possibilité de réaliser leurs virements et leurs prélèvements dans les mêmes conditions de sécurité partout en Europe. L'espace SEPA comprend les 28 États membres de l'Union européenne, les quatre États membres de l'association européenne de libre échange (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse), la Principauté de Monaco et la République de Saint-Marin. En ce qui concerne la France, les départements et régions d'outre-mer, de même que Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin, font aussi partie de l'espace SEPA.

## Jean-Christophe BOUVIER nouveau préfet de Saint-Pierre et Miquelon

Jean-Christophe BOUVIER a été nommé préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon par le Décret du 31 juillet 2014, il a pris ses fonctions le 1er septembre. Monsieur BOUVIER était directeur adjoint au cabinet du ministre des Outre-mer.

Il remplace dans ses fonctions Monsieur Patrice LATRON.

## **Annick Girardin, secrétaire d'État chargée du développement et de la Francophonie, s'est rendue au Canada du 22 au 25 août pour participer au cinquième congrès mondial acadien.**

Il s'agissait de la première participation d'un ministre français à ce rendez-vous populaire, qui célèbre le dynamisme de la culture acadienne et de la langue française en Amérique du Nord. La secrétaire d'État a inauguré le pavillon de la France et a rappelé l'importance des liens qui unissent notre pays à la communauté acadienne. Elle a exprimé le souhait que ces échanges s'intensifient, notamment entre jeunes Français et Acadiens.

À cette occasion, Mme Girardin s'est entretenue avec Christian Paradis, ministre canadien du Développement international et de la Francophonie, pour évoquer les priorités en matière de développement. Elle a également rencontré les autorités des provinces du Nouveau-Brunswick et du Québec pour faire le point notamment sur la coopération dans le domaine de la jeunesse.

### **Pas de changement à l'OPANO**

L'organisation des pêches de l'atlantique nord-ouest (OPANO) en charge de l'attribution des quotas de pêche s'est réunie le 26 septembre à Vigo en Espagne. Lors de cette réunion annuelle, peu ou pas de changements ont eu lieu. Les quotas alloués à l'Archipel pour l'année 2014 restent similaires à ceux de 2013. Dans le détail, les quotas s'élevaient à 189 tonnes de Flétan du Groenland (soit 2 tonnes de plus), 69 tonnes de Sébaste, 340 tonnes de Limande à queue jaune et 453 tonnes d'encorné. Les quotas de crevettes, pour leur part, ont été supprimés pour l'année 2014 soit une perte de 43 tonnes pour l'archipel.

### **Tenue du Conseil de surveillance de l'IEDOM**

Le conseil de surveillance de l'IEDOM s'est tenu à Saint-Pierre-et-Miquelon le lundi 6 octobre 2014, sous la présidence du Gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer. La dernière réunion du conseil à Saint-Pierre-et-Miquelon datait du 10 septembre 2003, sous la présidence de Jean-Paul Redouin, à l'époque sous-gouverneur de la Banque de France.

Ces quelques journées, riches et denses ont également été un temps fort de la vie de l'Archipel lors de la réunion économique qui s'est tenue le lendemain du conseil, associant les acteurs économiques et politiques locaux, sur le thème de l'avenir économique de l'archipel dans la sous région.

### **Rachat de la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon (BDSPM)**

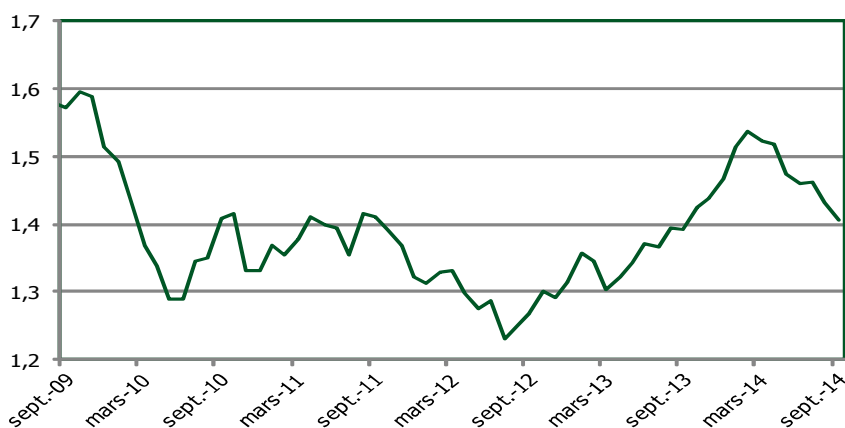
Le groupe Banque Populaire-Caisse d'Epargne a annoncé mercredi 1er octobre à Marseille son intention de céder à la Caisse d'Epargne Provence-Alpes-Corse trois de ses filiales implantées outre-mer : la Banque de La Réunion qui est cotée en bourse, la Banque des Antilles françaises et la Banque de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce projet selon la BPCE devrait intervenir au premier semestre 2015.

### **Dépréciation de l'euro**

Le retournement de tendance observé depuis le début de l'année se confirme avec une dépréciation de l'euro face au dollar canadien. Le taux de change de l'euro, évolue de -3,6 % entre le 30 juin 2014 et le 30 septembre 2014.

Il s'établit ainsi à 1,4058 CAN/EUR au 30 septembre 2014 contre 1,4589 CAN/EUR au 30 juin 2014.

**Taux de change du dollar canadien pour un euro**



Source: banque-France.fr

## LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

### Prix

(Source : Préfecture)

	Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
Prix à la <b>consommation</b> – 2ème trimestre 2014	-	-0,01 %	+0,02 %

### Emploi

(Source : DCSTEP)

	Données brutes	Δ % Trimestre précédent	Glissement annuel
<b>Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A)</b> Juin 2014 :	225	-39,0%	-22,4%
<b>Nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories)</b> Juin 2014 :	368	-30,3%	-18,0%
<b>Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés</b> Juin 2014 :	n-d	n-d	n-d

### RSA

(Source : CPS)

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Nombre de <b>bénéficiaires</b> - fin aout 2014 :	38	2,7%	-19,1%
Nombre de <b>personnes à charge</b> - fin aout 2014 :	71	7,6%	-16,5%
<b>Importations</b> (milliers d'euros) aout 2014 :	6 727	-28,4%	22,1%
Cumul annuel :	56 724	n-s	-5,3%
<b>Exportations</b> (milliers d'euros) aout 2014 :	409	n-s	-43,7%
Cumul annuel :	1 164	n-s	-11,8%
<b>Déficit commercial</b> (milliers d'euros) Aout 2014 :	-6 318	-32,8%	32,0%
Cumul annuel	-55 560	-39,2%	-5,2%

### Commerce extérieur

(Source : Douanes)

## LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

### Pêche Artisanale

(Source : Pôle Maritime)

	Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
<b>Débarquements</b> (en tonnes) 2ème trimestre 2014	345	2056,3%	-29,0%
<b>Débarquements</b> (en tonnes) 2ème trimestre 2014	115	-87,3%	-5,0%

### Pêche Industrielle

(Source : Pôle Maritime)

### Trafic aéroportuaire Aéroport de Saint-Pierre

(Source : Aviation civile)

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
<b>Nombre de passagers</b> (arrivées + départs) Aout 2014 :	4 407	40,3%	11,1%
Cumul annuel :	24 891	n-s	14,3%
<b>Mouvements d'avions</b> Aout 2014 :	324	77,0%	10,2%
Cumul annuel :	1 776	n-s	7,1%
<b>Fret et envois postaux</b> (en tonnes) Aout 2014 :	13	-7,1%	-7,1%
Cumul annuel :	123	n-s	-3,9%

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)					
ANNEE	2014 0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013 0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

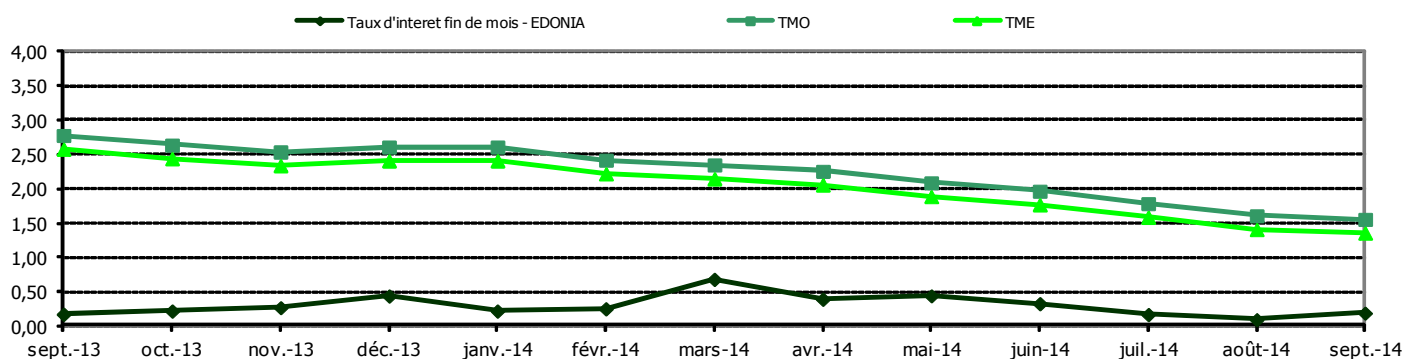
Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR				
Juin	Juillet	Août	Septembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
0,0775%	0,1770%	0,1010%	0,1970%	0,0070%	0,0830%	0,1830%	0,3380%	
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)				
Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre	
1,77%	1,59%	1,41%	1,36%	1,97%	1,79%	1,61%	1,56%	

### Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	4,85%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,79%
Prêts à taux variable	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,72%
Prêts-relais	5,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,53%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,39%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,28%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,92%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,59%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,47%	Découverts en compte	13,39%

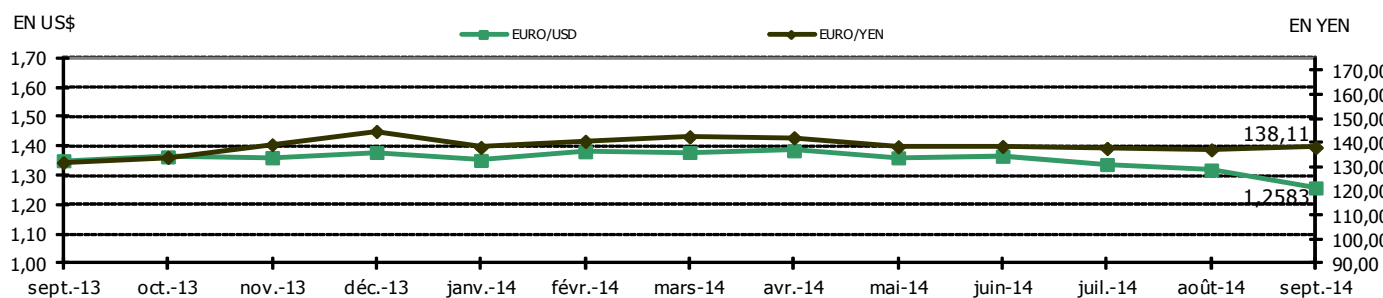
(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

### Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)			
EURO/USD (Etats-Unis)	1,2583	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,2606
EURO/JPY (Japon)	138,1100	EURO/BWP (Botswana)	11,7007
EURO/CAD (Canada)	1,4058	EURO/SCR (Seychelles)	16,5847
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7773	EURO/MUR (Maurice)	39,7873
EURO/SGD (Singapour)	1,6063	EURO/BRL (Brésil)	3,0821
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,7740	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,9475
EURO/MGA (Madagascar)	3359,8202	EURO/XCD (Dominique)	3,4103
		EURO/SRD (Surinam)	4,1682
		EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,2609
		EURO/DOP (Rép. Dom.)	55,0518
		EURO/BBD (La Barbade)	2,5262
		EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,0339
		EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
		EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro					
1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. CARON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 22, place du Général de Gaulle - BP 4202 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Achevé d'imprimer le 18 octobre 2014 - Dépôt légal : octobre 2014 - ISSN 1240-2796